

Déclaration de soutien au barreau turc suite à l'assassinat de Maître Hatice Kocaefe

La Conférence Internationale des Barreaux (CIB) exprime sa profonde indignation et sa vive émotion à la suite de l'assassinat de Maître Hatice Kocaefe, survenu le 28 avril 2026 à Bursa, dans l'exercice de ses fonctions.

La CIB condamne avec la plus grande fermeté cet acte odieux, qui constitue une atteinte grave à la profession d'avocat et aux fondements mêmes de l'État de droit.

Elle adresse ses sincères condoléances à la famille de la victime et exprime sa solidarité au barreau turc.

La CIB appelle les autorités de la Turquie à diligenter une enquête indépendante et impartiale afin que toute la lumière soit faite sur ce crime et que ses auteurs soient poursuivis et sanctionnés.

La protection des avocats est une exigence essentielle de toute société démocratique.



Claude Folly ADAMA
Président de la CIB



Bernard VATIER
Secrétaire général